

Tableau de bord de la VAE - validation des acquis de l'expérience - en région Centre - Année 2003

Ce document rassemble l'ensemble des données relatives à l'organisation de la validation des acquis de l'expérience en région Centre, de l'étape d'information-conseil des candidats jusqu'au passage devant un jury. Il a été élaboré dans le cadre du groupe interinstitutionnel sur la validation des acquis animé par la Région Centre.

Ce tableau de bord s'enrichira progressivement des données produites par l'ensemble des organismes délivrant des certifications accessibles par la VAE : ministères valideurs, organismes de formation privés et branches professionnelles délivrant une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Précautions de lecture : Ce tableau de bord constitue une photographie des données d'activités enregistrées sur l'année 2003 pour chacune des étapes constitutives du processus de validation des acquis de l'expérience. Il ne peut cependant être interprété comme l'illustration du parcours d'un candidat qui effectuerait l'ensemble de ces phases sur une seule et même année ; le rythme d'enchaînement des étapes varie selon les candidats et certaines étapes restent facultatives (l'information-conseil et l'accompagnement).

L'INFORMATION ET LE CONSEIL

Le service d'information-conseil en VAE est composé en région Centre :

- **de 25 Points relais conseil** qui, sur chacun des bassins d'emploi de la région, apportent une information approfondie sur la VAE, aident les candidats à identifier la ou les certifications pertinentes au regard des principales activités exercées, orientent vers les organismes valideurs concernés.

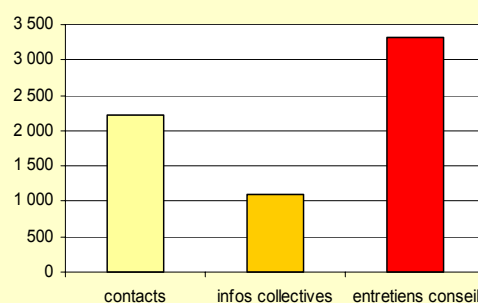
L'activité du Point relais conseil est mesurée au travers de 3 indicateurs :

- le nombre de demandes d'informations recensées (contacts),
 - le nombre de personnes ayant participé à une réunion d'information collective,
 - le nombre de personnes ayant bénéficié d'un entretien conseil individuel.
- **des services d'information des services valideurs** qui assurent une fonction d'information plus spécifique sur leurs propres procédures de VAE ainsi que sur les certifications qu'ils délivrent.
 - **des structures d'accueil, d'information et d'orientation** sur l'emploi et la formation qui apportent une information généraliste sur la VAE. Cette activité d'information sur la VAE ne donne pas lieu à un recueil statistique.

Les Points relais conseil

contacts	2 215
infos collectives	1 097
entretiens conseil	3 312

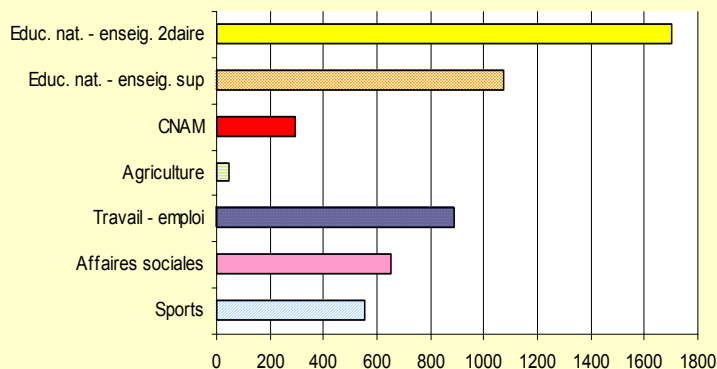
Source : GIP Alfa Centre



Les services d'information des organismes valideurs

Educ. nat. - enseign. 2daire	1704
Educ. nat. - enseign. sup	1074
CNAM	294
Agriculture	46
Travail - emploi	887
Affaires sociales	650
Sports	551
TOTAL	5 206

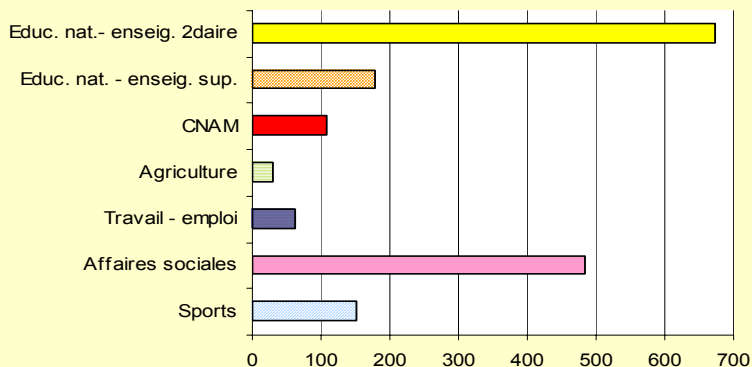
Source : DAVA-Education nationale, DRTEFP, DRJS, DRASS, DRAF, Universités d'Orléans et de Tours, CNAM.



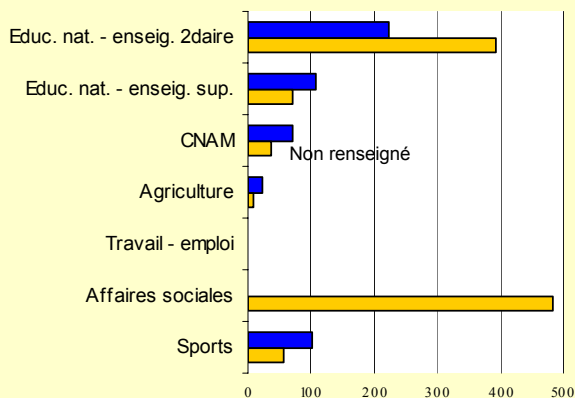
LES DOSSIERS DEPOSES

Sont comptabilisés, sur l'année 2003, les dossiers de demande de VAE déposés, pour étude de recevabilité, auprès des services instructeurs compétents de chaque organisme certificateur.

Educ. nat.- enseig. 2daire	674
Educ. nat - enseig. sup.	178
CNAM	107
Agriculture	30
Travail - emploi	63
Affaires sociales	485
Sports	157
TOTAL	1 694



TYOLOGIE DES PUBLICS AYANT DEPOSE UN DOSSIER DE VAE



■ homme
■ femme



Au total, sur la région Centre :

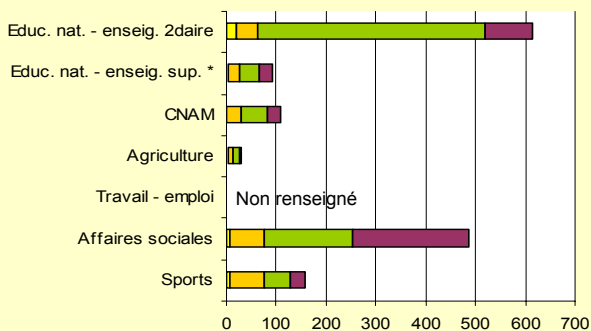
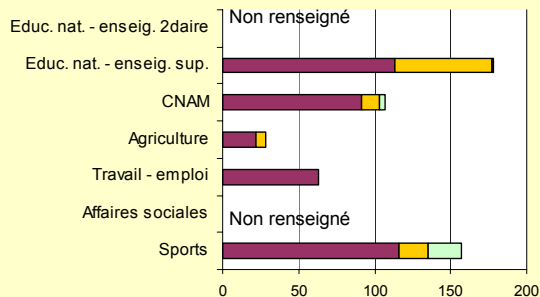
67 % femmes
33 % hommes



Statut des candidats à la VAE :

- en activité, salariée ou non : **77 %**
- demandeurs d'emploi : **17 %**
- autres : **6 %**

■ en activité ■ demandeur d'emploi □ autres (retraité, mère au foyer)



■ moins de 25 ans
■ 25 à 34 ans
■ 35 à 45 ans
■ plus de 45 ans



- moins de 25 ans : **2 %**
- de 25 à 34 ans : **17 %**
- de 35 à 45 ans : **54 %**
- plus de 45 ans : **27 %**








* Pour cette rubrique, les données ne concernent que l'Université de Tours.

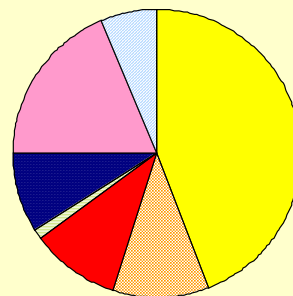
L'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

L'accompagnement à la VAE vise à apporter au candidat un appui méthodologique, d'une durée maximum de 24 heures, afin de :

- repérer les expériences les plus significatives au regard de la certification visée ;
- identifier les composantes et les modalités d'exercice des activités réalisées ;
- expliciter les compétences développées au cours de sa pratique professionnelle, sociale ou bénévole au regard des exigences attendues par la certification visée ;
- préparer à la rédaction du dossier descriptif de l'expérience, à la constitution du dossier de preuves et, le cas échéant, à la mise en situation de travail ;
- préparer à l'entretien avec le jury.

Les données comptabilisent le nombre d'accompagnements à la VAE commencés sur l'année 2003 :

	Educ. Nat. - enseign. 2daire	468
	Educ. Nat. - enseign. sup.	138
	CNAM	107
	Agriculture	10
	Travail - emploi	95
	Affaires sociales	198
	Sports	67
	TOTAL	1 083



LES CERTIFICATIONS DELIVREES PAR LA VAE

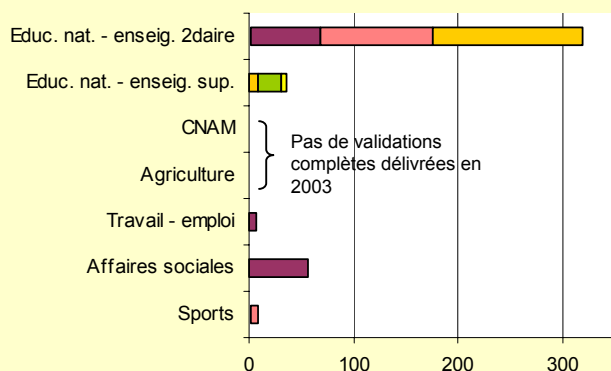
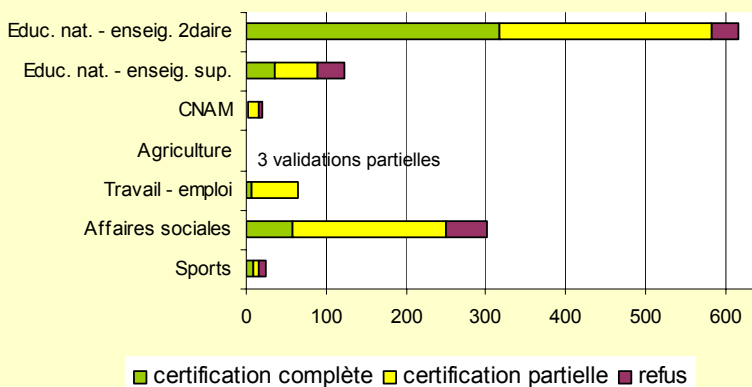


1 103 candidats se sont présentés à un jury de VAE.



Décisions à l'issue des jurys VAE :

- certifications complètes : **37 %**
- validation partielle : **52 %**
- refus : **11 %**



428 certifications complètes ont été délivrées :

- niveau V : **31 %**
- niveau IV : **27 %**
- niveau III : **38 %**
- niveau II : **3 %**
- niveau I : **1 %**

Les données relatives aux niveaux des certifications délivrées par la VAE ne portent que sur les certifications délivrées en totalité.